
Le 01-02-2019

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Non aux lois liberticides !

Manifestons samedi 2 février partout en France !

Soyons en grève le 5 février pour une durée illimitée !

Loin des sirènes gouvernementales sur
La grande ~~débat~~ nationale

ARNAQUE

qui taisent nos revendications

GREVE GENERALE ILLIMITEE

A PARTIR DU

5 FEVRIER 2019

BLOCAGE TOTAL

**Ne vivons plus comme des
esclaves...**



PEUPLE SOULEVE TOI !

Communiqué du Bureau du Parti de la démondialisation

le 1er février 2019

Plusieurs manifestants Gilets jaunes ont été gravement blessés par les forces de l'ordre. Certains ont perdu un œil, d'autres une main. Des centaines d'autres ont subi des violences, des coups, ont été arrêtés, gardés à vue, condamnés sans preuve.

Le gouvernement nie sa responsabilité, pis encore il revendique la répression. Car c'est bien lui qui donne les ordres. C'est bien lui qui refuse de supprimer les armes dites « non létales » telles les lanceurs de balles de défense (LBD40), les « flashball », les grenades de désencerclement (GLI - F4) qu'il est seul à utiliser en Europe.

C'est bien lui aussi, avec l'appui fervent de sa majorité à l'Assemblée nationale, qui vient de faire voter une nouvelle loi en faveur du durcissement de la répression et de la restriction du droit de manifester, au mépris de la Déclaration des Droits de l'Homme inscrite dans notre Constitution. Le gouvernement est prêt à tout pour faire taire les Gilets jaunes. Mais il échoue et échouera ! Sauf à installer une dictature qui hélas pourrait se profiler !

Tous ceux qui soutiennent le mouvement des Gilets jaunes qui porte des revendications en faveur du peuple, en particulier des classes dominées, ont désormais une responsabilité nouvelle : celle de ne pas laisser le gouvernement écraser celles et ceux qui ont le courage de faire face à un gouvernement répressif et méprisant pour défendre des revendications favorables à la très grande majorité du peuple.

Engagez-vous aussi dans la bataille contre les violences policières et la défense des droits à manifester !

Appelez les forces de l'ordre à faire usage de l'article R434-5 du code de la Sécurité intérieure afférent à la déontologie de la police nationale qui autorise à ne pas obéir aux ordres iniques, quand « l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public ».

Exigez de connaître l'identité des donneurs d'ordre qui sont à l'origine des blessures infligées dans les manifestations de Gilets jaunes.

Exigez l'abandon de toute mesure restreignant le droit constitutionnel de se rassembler et de manifester.

Exigez l'abandon des poursuites, l'amnistie et la réhabilitation de tous les manifestants arrêtés et condamnés.

Exigez des explications claires sur la présence de gendarmes mobiles équipés de fusils d'assaut, arme de guerre faite pour tuer, dans des manifestations de Gilets jaunes.

Rappelez aux magistrats qu'ils doivent faire preuve d'indépendance et d'impartialité, respecter les règles de procédure pénale lorsque des Gilets jaunes leur sont déférés.

Rejoignez les manifestations de ce samedi 2 février partout en France

Faites la grève à partir du 5 février organisée par des syndicats et relayée par de très nombreux groupes de Gilets jaunes !

Cette union fera la force face au gouvernement !

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire